

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Confédération.
233.34 pour la Société Mutuelle.
147.18 pour la Confédération des Vignerons.
270.81 pour le Syndicat de Défense contre les Ennemis des Cultures.



CINQUANTAIRE DU SYNDICATISME AGRICOLE : La loi sur les Syndicats est de 1884. On en fête donc le cinquantenaire cette année. A cet effet, un Congrès aura lieu à l'Union Nationale des Syndicats Agricoles, 8, rue d'Athènes, à Paris, le mardi 29 mai. Tous les Syndicats et leurs membres sont cordialement invités.

LE X^e CONGRÈS MONDIAL DU LAIT s'est tenu du 30 avril au 6 mai, à Rome et à Milan, sous le haut patronage du roi d'Italie. La délégation française était présidée par M. Marcel Donon et comprenait MM. Robineau, Achard, de Crazannes, etc.

DU BLÉ À 90 FRANCS : Le samedi 5 mai, à Reims, la suite d'une faillite, 345 quintaux de blé ont été vendus, aux enchères publiques, à des prix allant de 90 à 95 francs. La loi a été ainsi officiellement bafouée ! Jusqu'à quand durera ce scandale ?

FERMETURE DE MOULINS : Invokant la crise, les meuniers de la Mayenne ont avisé le préfet de Laval que leurs moulins seront mis à la disposition des pouvoirs publics, à dater du dimanche 20 mai.

EN ALGERIE, on a remarqué un nouveau parasite de la vigne. Ce sont des sortes de scabots, mais aucun organe fructifère n'a pu être encore observé. Ce parasite est donc pour le moment indéterminé.

UN CONCOURS D'AGNEAUX reproducteurs aura lieu à Montiers-les-Mauxfaits (Vendée) le lundi 25 juin, à 9 heures du matin.

Aux Etats-Unis
une tornade de poussières
ravage les cultures
et décime les troupeaux

Un nuage, long de 2.400 kilomètres, large de 1.500 kilomètres, s'est étendu comme un dais sur le continent américain. Il était composé de poussières arrachées par le vent et dissipées par les terres noires du Kansas et du Nebraska, et d'autres Etats fort éloignés de New-York.

En même temps que ce nuage, dans lequel les Américains pouvaient voir un signe de mauvais augure, un orage épouvantable se déchaînait sur un tiers du continent. C'est un orage sec, sans une goutte de pluie, et beaucoup de régions manquent d'eau. Les blés, à la Bourse de Chicago, montent déjà. Les fermiers perdent des millions tous les jours, car le bétail meurt dans les champs, et les grandes villes de Chicago, Saint-Louis, Saint-Paul, Minneapolis sont noires d'une poussière épaisse, qui entre dans les maisons, s'abat sur la nourriture, abîme les meubles, pénètre à travers les vêtements.

Si l'on tient compte de ce que la température à Chicago était de 36 degrés, que le nuage avait plus de 3.000 mètres d'épaisseur, d'après les rapports des aviateurs, que depuis trente heures le vent soufflait, abattant la poussière sur les villes, et de ce que les perspectives des récoltes de printemps sont les pires qu'on ait connues depuis quarante ans, on comprendra l'angoisse véritable qui saisit les agriculteurs américains !

La Récolte mondiale du Blé

Le bureau de l'économie agricole du Département de l'Agriculture des Etats-Unis prévoit une hausse des prix mondiaux du blé. Il prévoit en outre que l'excédent exportable dans les quatre principaux pays exportateurs : Etats-Unis, Canada, Argentine et Australie, sera inférieur, le 1^{er} juin de cette année, d'au moins 100 millions de boisseaux (près de 30 millions de quintaux) à celui du 1^{er} juin 1933. La récolte américaine sera cependant nettement supérieure à celle de 1933, qui était particulièrement faible.

La déclaration des stocks de blé

Producteurs de blé !

FAITES UNE DECLARATION EXACTE DES STOCKS DE BLE QUE VOUS POSSEDEZ AU 15 MAI.

C'est votre intérêt. C'est l'intérêt de tous.

Le prix maximum de 131 fr. 50, prévu par la loi du 17 mars pour les blés vendus après le 15 juillet, ne pourra être accordé qu'aux blés déclarés ayant fait l'objet d'un contrat de report par l'intermédiaire d'un groupement agricole. (Coopérative, Syndicat, Société d'Agriculture, etc.)

CETTE DECLARATION DOIT ETRE FAITE AU SIEGE DE LA MAIRIE DONT DEPEND VOTRE EXPLOITATION. ENTRE LE 15 ET LE 27 MAI.

FAITES VOTRE DECLARATION — MAIS FAITES-LA SINCERE.

— Ne pas déclarer vos stocks ou faire une déclaration inférieure serait contraire à votre intérêt personnel ;

— Faire une déclaration supérieure à vos stocks réels serait une faute. Elle risquerait d'entraîner l'échec complet du report avec sa garantie de prix ;

— Les déclarations volontairement trompeuses méritent des sanctions rigoureuses. Nous demandons qu'on leur supprime le bénéfice du report.

IL FAUT CONNAITRE PLUS EXACTEMENT CE QUI RESTE DE BLE, POUR MIEUX ORGANISER LA DEFENSE DU MARCHÉ.

LE PREMIER JUIN les Meuniers de la Loire-Inférieure fermeront leurs Moulins

Voici la lettre que M. E. Sautefeu, président du Syndicat des Meuniers de la Loire-Inférieure, a adressée à M. le Préfet :

Monsieur le Préfet,

En portant à votre connaissance l'ordre du jour voté par les Meuniers de la Loire-Inférieure, j'ai l'honneur de vous assurer que c'est complètement découragés que nous venons de prendre cette décision.

Autant que les autres professions qui répondent samedi, à l'appel que vous leur transmettiez au nom de M. le président Doumergue, la Meunerie de la Loire-Inférieure a le sentiment du devoir et de l'esprit de sacrifice indispensables à tous les Français qui veulent collaborer au relèvement du Pays.

Pendant plus de huit mois, nous avons essayé d'appliquer loyalement une loi dont les nombreuses réglementations étaient des obstacles à l'exercice de notre industrie. Pendant plus de huit mois nous avons subi les assauts d'une fraude encouragée par l'absence de contrôle.

Mais la situation s'aggrave encore du fait que les meuniers de commerce sont devant un problème complètement insoluble : appliquer la loi et continuer à vendre la farine à un prix qui ne fasse pas monter le prix du pain.

De même, les meuniers, échangistes, les meuniers à façon, qui écrasent le blé du cultivateur pour sa consommation familiale sont obligés d'incorporer à ces blés 35 % de blés stocks achetés au cours légal aux coopératives. Ces meuniers vont donc perdre de très grosses sommes tout de suite en liquidant leurs farines à un cours très au-dessous de celui qui découle du prix du blé stocké, ou entasser ce blé dans leurs moulins et attendre que les charançons le mangent.

Nous ne sommes pas des affamés, mais nous ne pouvons plus exploiter nos moulins dans les conditions que nous venons de vous exposer, nous vous avisons que nous remettrons nos moulins à votre disposition à partir du 1^{er} juin.

Nous demeurons à la disposition des Pouvoirs Publics et des autres professions intéressées au problème du blé pour collaborer à la préparation de lois applicables et applicables, seules capables de nous permettre d'exploiter nos moulins et de résoudre le problème du blé.

Veuillez agréer, etc...

AVIS AUX AGRICULTEURS

Le Syndicat de la Meunerie nous communique la note suivante :

Les Meuniers de la Loire-Inférieure sont obligés de vous aviser de la pénible décision qu'ils viennent de prendre. N'en pouvant plus, ils ont décidé de mettre leurs moulins à la disposition de M. le Préfet de la Loire-Inférieure à partir du 1^{er} juin.

Croyez bien que notre décision n'est pas dirigée contre l'Agriculture, nous avons des intérêts solidaires, et lorsque les uns sont malheureux les autres ne sont pas loin de l'être.

Nous désirons ardemment la solution du problème du blé, le maintien de prix rémunérateur pour la culture, répondant au prix actuel des autres denrées et capable de supporter les frais de mouture actuels.

Nous luttons pour qu'on prenne vraiment des dispositions capables de résoudre le problème qui nous préoccupe les uns et les autres.

Avec votre loyauté habituelle, vous reconnaîtrez que lorsque le prix de la farine est à 171 fr. avec un taux de blutage à 62 % pour un blé de 70 kilos, on ne peut payer le blé 128 fr. 50.

D'un côté on nous oblige à appliquer la loi, de l'autre on ne veut pas en subir les résultats : la hausse du pain.

Meuniers échangistes qui prenez chez vos boulangers les blés qu'ils vous échangent contre du pain, Meuniers à façon qui venons chercher dans vos greniers votre sac de blé pour vous ramener votre poche de farine, nous sommes obligés d'incorporer à vos blés 35 % de blés de stockage livrés au prix légal. Jusqu'ici, tant bien que mal, nous avons réussi à écarter les farines provenant de ces blés sur la ville, mais aujourd'hui la farine ne doit pas dépasser 171 francs, soit 30 francs au-dessous du prix de revient avec des blés stockés. Nous voilà donc dans l'obligation de perdre de grosses sommes, ou de conserver ces blés jusqu'à ce que les charançons viennent les manger.

Devons-nous nous ruiner pour appliquer une loi qui ne nous apporte aucun soulagement, ou lutter pour obtenir les vraies mesures de résorption, seules capables de résoudre le problème du blé.

Devons-nous nous ruiner pour appliquer une loi qui ne nous apporte aucun soulagement, ou lutter pour obtenir les vraies mesures de résorption, seules capables de résoudre le problème du blé.

Devons-nous nous ruiner pour appliquer une loi qui ne nous apporte aucun soulagement, ou lutter pour obtenir les vraies mesures de résorption, seules capables de résoudre le problème du blé.

Devons-nous nous ruiner pour appliquer une loi qui ne nous apporte aucun soulagement, ou lutter pour obtenir les vraies mesures de résorption, seules capables de résoudre le problème du blé.

Un Brin de Gaussette...



Père Honorera afin de vivre longuement...

En fait de statuts y nous en a ben donné, pour décerner l'avance ou le recul de l'heure, comme si d'un coup de baguette de magicien on pouvait arrêter le soleil ou le pousser de l'avant ! Le comble de la bêtise, c'est que à du monde très sérieux d'ont applaudi des deux mains c'te nouvelle réforme, qui, an'hui, ne sert pu à ren qu'à embêter vingt-cinq millions de campagnards, un point c'est tout.

Y en qui, voulons point crêre que ce changement d'heure est point commode pour nous autres dans les fermes et y nous traitent de mauvais coucheurs, de rônchonneux, de citoyens jamais content de leur sort, qui voulant point faire comme tout le monde.

C'est très simple, qui disent comme ça : mettez vos pendules à l'heure légale, vous vous lèverez une heure plus tôt et pis, vous vous couchez de même !

Gros mâlins, va, perquoï que vous avez changé les habitudes du soleil, quand c'est qui l'a fait si facile de changer les vôtres ! Personne vous défendait de vous lever une heure pus tôt au matin et de vous mettre au piumard quand c'est qui vous fait plaisir. La liberté luit pour tout le monde, à ce qu'on prétend... Mais vous n'êtes point libre d'embêter les autres ! Comment voulez-vous qu'on fasse à la campagne, si qu'on marche point avec le soleil. C'est not' boussole, c'est not' guide à nous paisans ; ben mieux, c'est un maître et un bienfaiteur. On se lève comme lui et on se couche après qui l'a disparu de l'horizon, quand c'est qui fait nègre au dehors.

Et croyez-vous que c'est des commodités d'être à l'ancienne heure, quand c'est que les autres sont à la nouvelle, qui fallait faire not' commerce, aller porter le lait, on ben les marchandise au marché, pour les heures d'ouverture des magasins ou des administrations. Et pis, un coup qui revenant à l'ancienne heure, en octobre... c'est nous qui sont à leur nouvelle !

De pus, allez point crêre que c'est bon pour not' moteur humain de changer son régime à tout bout d'champ. Le corps a son cadran, comme un chronomètre de précision ; y marque l'heure et même la minute de nos besoins — les p'tits, comme les grands. L'estomac se fiont pas mal de l'heure d'été et les intestins itou ; y sont point aux ordres du gouvernement et si qu'on change leurs habitudes, y a de la brouille dans la mécanique. Chez les animaux c'est la même chose, allez dan tirer les vaches à des heures irrégulières, vous voyez si qu'elles donnent du lait.

Ben sûr, ceusses qu'ont voté c'te loi de l'heure d'été se préoccupent pas pus des bêtes, que des paysans, qui sont quantités négligeables. L'ont cherché avant tout à faire des économies d'éclairage, pour le commerce et l'industrie... des économies de bouts de chandelles ! Mais qui venant point nous chanter ça an'hui, où qui fait augmenter par tout la consommation. Y a des milliers de mineurs sans travail dans le Nord et du charbon qui se vendant point ; y a des usines hydrauliques qu'accumulent des kilowatts d'électricité, qui cherchant qu'à les vendre et c'est le moment qu'on cherche pour ralentir la consommation !

Allons, un bon coup d'épaule, camarades, pour décrocher le balancier de c'te heure légale à qu'on envoie-ra enrichir la collection du Musée des Vieilles Lunes et le monde ne s'en portera que mieux !

Alors, un bon coup d'épaule, camarades, pour décrocher le balancier de c'te heure légale à qu'on envoie-ra enrichir la collection du Musée des Vieilles Lunes et le monde ne s'en portera que mieux !

Alors, un bon coup d'épaule, camarades, pour décrocher le balancier de c'te heure légale à qu'on envoie-ra enrichir la collection du Musée des Vieilles Lunes et le monde ne s'en portera que mieux !

Alors, un bon coup d'épaule, camarades, pour décrocher le balancier de c'te heure légale à qu'on envoie-ra enrichir la collection du Musée des Vieilles Lunes et le monde ne s'en portera que mieux !

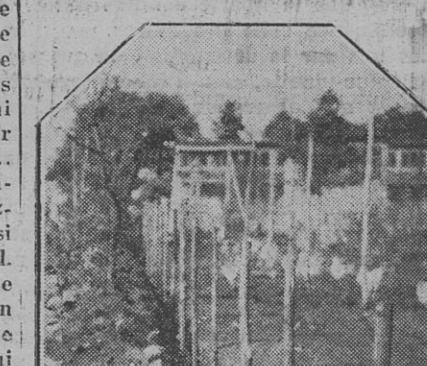
Construction d'un Parc pour l'élevage du Porc en plein air

Choix du terrain. — En général, sauf les terrains très humides, tous les terrains sont bons pour l'élevage. Les coteaux à pente très rapide, les landes, les maigres taillis et pâtures peuvent être utilisés très avantageusement.

Superficie du parc. — En moyenne 1.000 mètres carrés pour une truie et sa portée. Dans les parcs pour l'élevage de deux portées de porcelets jusqu'à trois à cinq mois d'âge, ou de six à huit truies en gestation, tripler la superficie.

Clôture du terrain d'élevage. — La clôture du terrain d'élevage, pour résister aux attaques du porc, particulièrement à l'âge adulte, devra être assez solide ; pour cela, on choisira de préférence un grillage galvanisé à mailles moyennes et à fil très fort, je conseille le 41 fil 12, hauteur 1 mètre, supporté par des pieux ou des poteaux pas trop espacés. Voici comment il faut opérer : après avoir mesuré et tiré une ligne au cordeau, creuser une tranchée de 25 cm. environ de profondeur ; à l'emplacement de votre porte, placer deux pieux solides renforcés pour supporter celle-ci. Mieux serait de sceller dans un mortier genre béton deux montants servant de soutien et de battant de porte. Enfoncer ensuite des pieux en chaînages tous les deux mètres, en ligne sur un des bords intérieurs de la tranchée, renforcer les angles par une jambe de force ou par du béton. Dérouler

leur grillage à l'intérieur du parc, puis placez-le au fond de la tranchée en commençant par un des montants de la porte, tendez et fixez aux pieux.



Lorsque votre grillage est en place, commencez à dérouler une bobine de ronces, car la clôture doit être défendue par cinq rangs de ronces artificielles (fil 15 à 4 picots espacés de 6 cm.) que j'ai reconnu nécessaire.

Placez un premier rang dans le fond de la tranchée en suivant la lisière du bas du grillage, tendez et fixez aux pieux, ligaturez de 20 en 20 cm. Placez ensuite quatre rangs les uns au-dessus des autres, espacés de trois mailles en trois mailles, renforcez la lisière du haut du grillage par un fil lisse fort n° 18, tendez, fixez et ligaturez comme pour les rangs de ronces, battez votre tranchée, damez ou frottez fortement la terre.

Abri pour porcs. — L'abri est en bois du genre grande cuisse d'emballage. Longueur 2 m. 40, largeur 1 m. 60 ; hauteur avant 1 m. 20, arrière 1 m. ; toit à une seule pente. La charpente et les montants intérieurs de l'abri seront construits en bois de 8/10 et les cotés pleins en lames de sapin bouvetées de 24 m/m. Le toit en voliges et carton bitumé (mieux serait en fibro-ciment). Ouvrez sans porte sur la façade d'une largeur de 80 cm. Ces abris doivent être orientés façade vers l'est. Dans les terrains frais ou humides il serait nécessaire de construire un plancher.

Notez que le Middle White Yorkshire étant par sa rusticité la race adaptée à ce genre de vie, il est inutile de faire de gros frais.

Gustave BOYER, Elevage de la Grande-Intendance, Saint-Etienne-de-Montlieu.

Gustave BOYER, Elevage de la Grande-Intendance, Saint-Etienne-de-Montlieu.

Gustave BOYER, Elevage de la Grande-Intendance, Saint-Etienne-de-Montlieu.

Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure

La Chambre d'Agriculture s'est réunie le lundi 14 mai pour sa première session ordinaire.

Election du Bureau. — Ont été élus : Président : M. Raymond Lefevre, Vice-présidents : MM. de Caniban et Baranger.

Secrétaire : M. Le Gouvello. Secrétaire adjoint : M. de Semailsons.

Télégramme à M. Doumergue. — La Chambre, à l'unanimité, a adressé à M. le président Gaston Doumergue le télégramme suivant :

« La Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure, réunie ce jour, félicite hautement M. le président Doumergue pour l'œuvre de salut national courageusement commencée et lui adresse l'expression de sa reconnaissance respectueuse. »

« Elle attire son attention sur la situation tragique de l'Agriculture, et connaît son amour de la terre française, elle le conjure d'examiner lui-même les problèmes agricoles. »

Après avoir voté son budget additionnel et donné un avis favorable au budget de l'Office agricole, la Chambre procède à l'étude d'un grand nombre de questions, parmi lesquelles :

Suppression des Offices agricoles. — La Chambre constate que sur certains points, les Offices agricoles font double emploi avec les Chambres d'Agriculture et que les crédits dont ils disposent ont été constamment réduits depuis quelques années. Leurs crédits actuels pour encourager l'agriculture sont si minimes qu'ils ne justifient plus les frais d'existence d'un organisme spécial.

Appel aux agriculteurs pour les déclarations de stocks de blé et d'emblavements. — La Chambre renouvelle à tous les agriculteurs l'appel déjà signé par son Président pour qu'ils déclarent à la Mairie, entre le 15 et le 27 mai, les blés qu'ils ont encore en leur possession et les surfaces qu'ils ont enssemencées en froment.

Seuls les blés qui auront été déclarés par leurs propriétaires pourront être reportés et bénéficier des avantages de prix du report. De plus ces déclarations sont indispensables pour connaître les disponibilités actuelles ainsi que les probabilités de la récolte à venir et préparer en conséquence l'organisation du marché.

Résorption des excédents de blé. — L'Assemblée a été unanime pour estimer qu'il était impossible de maintenir le marché du blé tant que subsisterait le poids d'excédents considérables. Elle est certaine que pour pouvoir vendre facilement et à un prix convenable la plus grande partie de leur récolte, les agriculteurs sont prêts à en céder une fraction déterminée à un prix très bas, fraction qui serait exportée ou consacrée à l'alimentation animale après dénaturation effectuée de telle sorte qu'aucune fraude ne soit possible.

Mais ces sacrifices nouveaux ne doivent être demandés à l'Agriculture que si les importations de produits et de céréales secondaires pour la nourriture du bétail, qui se sont accrues dans des proportions énormes ces dernières années, sont arrêtées.

Incorporation de la farine de fèves dans la farine panifiable. — Le Sénat, par l'article 13 de la loi du 17 mars 1931, a interdit à partir du 1^{er} juillet 1931 tout mélange de farine de fèves à la farine panifiable.

Cette addition à la dose de 1 à 2 % (qui d'ailleurs ne peut dépasser 3 % sans nuire à la qualité du pain) est d'origine très ancienne. Elle est nécessaire pour faire du bon pain avec beaucoup de blés, notamment dans nos régions.

Son interdiction va avoir de fâcheuses conséquences pour la culture de la fève, ce qui est regrettable au moment où on cherche à développer le plus possible la polyculture.

Pour réussir à faire du bon pain sans addition de farine de fèves, les boulangers devront souvent acheter pour les incorporer, des quantités importantes de farines provenant des régions éloignées que seule la grande meunerie peut choisir.

Cette nécessité aura pour conséquence de favoriser la grande minoterie vis-à-vis de la meunerie locale.

Elle aura pour autre conséquence une augmentation du prix du pain, par suite des frais de transport de ces farines éloignées. Il importe de se rappeler que la farine de fèves contient six à sept fois plus de gluten que celle de froment. En conséquence, pour produire le même résultat que l'adjonction de 100 kilos de farine de fèves, il faut ajouter, donc transporter six ou sept quintaux de farine de blé.

Il est à craindre que nombre de boulangers perdant l'aide de la fève, ne recourent à tous les soi-disant « améliorants » chimiques justement condamnés.

Aussi la Chambre demande-t-elle au Parlement d'abroger sans délai l'article 13 de la loi du 17 mars.

Impôts et retards dans les paiements de l'Etat. — L'Etat doit depuis de longs mois des sommes souvent considérables aux coopératives, et de ce fait aux agriculteurs. Il serait équitable que coopératives et agriculteurs puissent, sans frais, payer leurs dettes envers l'Etat, notamment leurs impôts, par simple compensation de leurs créances.

Vie chère. — Les prix des denrées alimentaires à la production sont en moyenne au coefficient 3 à 3,5 par rapport à l'avant-guerre. Les agriculteurs ne peuvent donc être tenus pour responsables de la cherté de la vie.

Par contre, la plupart de leurs dépenses sont à des coefficients beaucoup plus élevés (5 à 10 en général). C'est donc ce déséquilibre qui crée la gravité de la situation actuelle de l'Agriculture. Les producteurs achètent plus cher que les consommateurs et de s'endetter ; ben mieux, ne peuvent plus faire face à leurs engagements.

Les Chambres d'Agriculture ont déjà attiré sur ce fait l'attention des Pouvoirs publics avec toute la force qu'exigent des circonstances aussi angoissantes.



Plantes utiles au Potager

LA PIMPRENELLE

Cette petite rosacée, qui a pour nom botanique « Poterium Sanguisorba » L., est indigène, vivace, c'est donc une plante « solide » ; ses feuilles radicales (croissant au collet de la racine) ont des folioles ovales et dentées. Les tiges florales portent un épil terminal de fleurs qui offrent cette particularité botanique d'être femelles au sommet, et, soit mâles, soit hermaphrodites à la base. La graine est plutôt grosse et de couleur jaunâtre, sa forme est quadrangulaire, elle est réticulée, c'est-à-dire avec des nervures en relief.

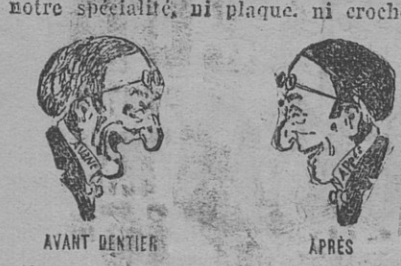
Comme culture, ce légume se sème soit en mars-avril, au printemps, soit en septembre, à l'automne, en rayons distants de 0 m. 30 entre eux. Comme soins, on donnera des sarclages et, s'il le faut, quelques arrosages. Les feuilles coupées jeunes sont consommées en salade. On peut en prolonger la durée de production en supprimant les tiges des quelles se forment. On fait avec cette petite plante de très belles bordures dans les jardins potagers. Je me souviens que, de mon temps, il y en avait de fort belles à l'ancien Potager royal de Versailles, l'actuelle Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles, ce jardin unique, chef-d'œuvre de la Quintinie, au tracé si pur et aux proportions si grandioses.

LE POURPIER

Le nom de cette plante évoque, chaque fois qu'on le prononce, le poème de Boileau, où il est question de... deux salades, l'une de pourpier vert et l'autre d'herbes fades, donnant deux rimes féminines fort riches. Que de gens, sans ce poète, ne sauraient pas que le « Portulaca oleracea » des botanistes, type de la famille des Portulacacées, qui compte déjà, au point de vue décoratif, les ravissantes pourpier à grandes fleurs rouges et jaunes, si

LE DENTISTE A PRIX FIXE...

Extractions sans douleur, 5 et 10 fr.
Dentier complet, 28 dents, 600 fr.
avec certificat de garantie 10 ans.
Laisant le palais entièrement libre.
Appareil Franco-Américain
notre spécialité, ni plaque, ni crochet.



AVANT DENTIER APRES

A votre avis, cet homme vaut-il
600 francs de plus, ou d'un non ?

Réparation d'une cassure, 25 et 15 fr.
Plombage simple garanti, 15 fr.
Obturation avec traitement, de 30 fr.

Vous pouvez payer plus cher
Mais vous n'aurez pas mieux
Maison française de confiance.
Consultations de 8 heures à 19 h. 30.

Cabinet dentaire moderne
"d'IDALGO" de Paris
Passage Pommeraye - NANTES
(Galerie des Statues)
A.A.R.C. 1.000.000 de francs de garantie

utiles pour garnir les endroits secs
et déshydratés, est un légume origi-
naire de l'Inde, comme plusieurs
autres salades du reste; il s'est res-
semé dans nos régions de telle façon
qu'il y est devenu subspontané.
Plante de culture très ancienne, du
reste, dans nos jardins. La lige et
les feuilles ont la texture « grasse »
de certaines Cactées et Crassulacées.
La nature en est, charnue, rafraîchis-
sante, à s'en servir un peu acide; on
les consomme le plus souvent en sa-
lades, parfois cuites.

Les petites fleurs sont jaunes, elles
donnent naissance ensuite à des
capsules, qui contiennent de fines
petites graines noires se ressemant
d'elles-mêmes. Il en existe quelques
variétés horticoles potagères. Parmi
celles-ci, citons : le Pourpier vert,
un peu plus développé que le type
sauvage; le Pourpier doré, dont les
feuilles ont une teinte jaunâtre, jus-
tifiant ce titre, et enfin le doré amé-
lioré, à larges feuilles, qui est certes
un des meilleurs pour la culture
potagère.

On sème les Pourpiers à partir
du mois de mai, une fois les der-
nières gelées passées, en terres lé-
gères, si l'on peut; on n'enfouit pas
la graine, on se contente de planter
le sol avec une batte, car la graine
est, nous l'avons vu, très fine; on
bassiné le sol avec précaution, pour
ne pas y creuser de trous, et pour
favoriser la germination. On récolte
les sommités feuillées environ deux
mois plus tard. En arrosant bien, on
peut tirer de la culture deux ou trois
coupes pour le marché. Il est bon
d'opérer des semis échelonnés jus-
qu'en août pour avoir des récoltes
successives. En opérant de la
deuxième partie de l'hiver au prin-
temps, c'est-à-dire de janvier à mars,
avec la chaleur des couches et l'abri
des coffres et des panneaux vitrés,
on obtient du pourpier de bonne
heure au printemps. Au lieu de man-
ger éternellement les mêmes choses
(l'ennui naît un jour de l'uniformité),
pourquoi ne pas essayer de
varier nos menus avec les légumes
peu connus et de culture si facile,
que cette mère si bonne entre toutes,
la Nature, met à notre disposition
sur la surface entière du globe ter-
restre.

G. DURIVAUT,
Ingénieur horticulteur,
Directeur du Jardin des Plantes

COFFRES-FORTS 43 rue de Richelieu,
PARIS
BAUCHE 21 Pl. de Bretagne
NANTES
Catalogue franco.

BACHES

Une bonne bache est la meilleure
assurance contre la pluie

Double couture, coins renforcés, œil-
lets cuivre tous les mètres, 1^{er} 50 de
corde à chaque coin, ou cordes à cou-
lisser sur les largeurs, au choix du pre-
neur. Marques comprises, marchandise
rendue franco toutes gares de Loire-
Inférieure.

Pour le mètre carré confectionné

Jute : vert gras.....	11 50
Lin et Jute : vert gras.....	12 30
Lin : vert gras.....	13 00
Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou enduit.....	14 65
— N° 2 vert gras ou cachou enduit.....	15 70
— N° 3 vert gras.....	18 85
Coton : A vert gras.....	13 60
— B vert gras.....	15 15
— C vert gras.....	16 50
— D vert gras.....	18 85

Passer les commandes au Syndicat.
Ne pas oublier d'indiquer l'inscrip-
tion, ou sinon, les baches seront
adressées sans marque.

BICYCLETTES

Par suite d'une entente avec une
Maison de Cycles réputée, notre
Coopérative peut offrir dès mainte-
nant à nos adhérents d'excellentes
bicyclettes, de fabrication soignée et
garantie.



Conditions particulièrement avan-
tageuses à nos Syndiqués. Se rensei-
gner à nos Bureaux, 2 rue Scribe,
Nantes.

CAUSERIES POMOLOGIQUES

CARTE FRUITIÈRE DE LA FRANCE ET D'AILLEURS

Chacun de nous, que les hasards
de l'existence a empêché de voyager,
a une tendance marquée à considé-
rer la contrée qu'il habite, comme
ce qui se fait de mieux. Et nous
sommes bien convaincus que seule-
ment la Bretagne et la Normandie
sont les seuls endroits du monde où
il y ait des pommes.

Excepté cependant le Paradis ter-
restre, et depuis deux ans, chacun
sait qu'il y en a aussi en Amérique.
La vérité toute nue, c'est que nous
sommes seulement le réservoir de la
pomme à cidre, et que nous consi-
dérions le pommier comme un arbre
qui doit venir tout seul, sans engrais
et sans soins, qu'il doit fournir tan-
tôt une bonne année, tantôt une de-
mie, que c'est l'ordre naturel des
choses, et qu'on n'y peut rien chan-
ger.

J'ai parcouru toute la France dans
des exercices de pulvérisation, et
j'ai pu constater toute la richesse
en pommiers de la région du Ques-
noy, où il n'est pas rare de trouver
des vergers de 3.000 pommiers à cou-
teau; dans le Puy-de-Dôme, les plaines
de la Limagne, les pentes des
pays sont couverts de petits pom-
miers noirs, qui semblent n'avoir
point de ramilles, être d'une vie ché-
tive et n'en portent pas moins de
beaux fruits.

L'Isère a des noyers par milliers;
l'Est est la contrée bête des mira-
belles.

Les vallées de l'Ardèche et du
Rhône, en dehors des raisins, s'adon-
nent à la culture de la pêche, sur
de grands espaces. Remouins, dans
le Gard, voit amener 120.000 kg. de
cerises tous les matins à son mar-
ché, et l'on me citait une Société qui
en cultive 30 hectares. Et qui ne con-
naît pas les prunes d'Agén.

A l'étranger, on trouve de très
belles exploitations dans les envi-
rons de Mons et de Liège, en Bel-
gique; la Suisse, l'Angleterre, la
Hollande, la Russie, l'Allemagne.
L'Autriche malgré des conditions
atmosphériques qui nous sembleraient
défavorables, ont cependant
de très beaux vergers où on se livre
à une culture intensive de la pomme.

L'Amérique, la Californie particu-
lièrement, nous a fait savoir par ses
fruits admirablement présentés, de
quelles ressources elle dispose.
Ainsi donc, il apparaît que la con-
trée de France, où le climat est entre
tous le plus clément, où la terre con-
vient le mieux pour le développe-
ment de cette culture, la Bretagne
et la Normandie, pour tout dire,
s'obstinent à ne produire que la
pomme vulgaire, qui, les années
d'abondance ne valent même pas le
ramassage, alors que c'est chez nous
que l'on devrait trouver les plus
beaux vergers, et les plus belles pom-
mes de table.

Une campagne ardente est actuel-
lement menée par les différents grou-
pements pomologiques de l'Ouest, et
notamment par le Syndicat du Bon
Cidre, pour amener les agriculteurs
à mieux comprendre l'intérêt général,
et leur intérêt tout court.

Oh ! il y a beaucoup à faire, et
en premier lieu essayer de changer
notre mentalité.

« Qui bien se connaît, bien se
porte ! »

Combien de fois n'ai-je pas entendu
ces théories :

Des pommes ! les années d'abon-
dances elles n'ont aucune valeur !

A quoi on peut répondre que si le

prix aux mille kilos est moindre, on
arrive à faire autant d'argent, avec
un peu plus de travail.

Mais le ramassage ! Nous man-
quons de personnel !

Sans doute, à moins d'utiliser les
chômeurs, organisés par équipes,
comme ces b'ges qui font l'arrachage
des betteraves à forfait, ou d'utiliser
quelques-uns de ces appareils par-
faitement au point, et qui ne sont
chers que parce qu'on les boude.

Quelques-uns préféreraient s'en
tenir au contingentement, empêcher
les fruits étrangers d'entrer en Fran-
ce, et pouvoir continuer à livrer à
la consommation des fruits dont le
moins qu'on puisse dire, c'est que
s'ils sont savoureux, ils ne sont pas
beaux, et qu'ils nuisent leur qualité
en eux-mêmes, plutôt que dans des
soins dont ils sont privés.

D'autres croient que si toutes les
régions se mettaient à produire il y
aurait trop surproduction et que les
prix s'effondreraient.

On peut répondre encore que la
consommation en augmenterait et que
le meilleur, le seul moyen de ne pas
se laisser dominer par la concurrence
étrangère c'est de présenter à notre
clientèle française des fruits sains,
savoureux, bien présentés, et de son-
ger ensuite à l'exportation.

PRESENTATION DES FRUITS FARDAGE — FRUIT ACT

Ce n'est pas tant par leur saveur
que par leur présentation, que les
fruits américains ont obtenu la fa-
veur des mandataires aux halles.

En Amérique, il existe une loi,
appelée le « Fruit Act » qui énon-
ce que les emballages doivent avoir
telles dimensions, peser tant de kilos;
on a prévu l'épaisseur des planches
et la longueur des pointes, et l'éti-
quette doit porter, et le nom du four-
nisseur et le nom de l'emballer qui
sont responsables devant la loi.

Le résultat c'est que le mandataire
qui arrive au Havre, n'a qu'à s'en-
tendre sur le prix, acheter, expédier
à Paris, où il est sûr de ne trouver
aucun déchet.

C'est ainsi que, pour un temps
espérons-le, la pêche italienne a con-
quis le marché français, à cause du
fardage pratiqué trop longtemps par
les producteurs du Midi.

Vous savez que le fardage consiste
à mettre dessous ce qui est le moins
bon et les plus beaux fruits plus près
de l'œil.

De telles pratiques ont fait re-
pousser le fruit français, à la fa-
veur du fruit étranger.

Dans notre vieux pays de liberté,
il semble qu'un « fruit act » serait
fort mal apprécié, car on oublie un
peu trop que la liberté des uns finit
où commence celle des autres.

Les lois sur la destruction du gui,
de l'épine-vinette, sur l'échenillage
— assez mal observées d'ailleurs —
sont faites, comme le « fruit act »,
dans l'intérêt bien compris des cul-
ivateurs, de qui on est obligé de faire
leur bonheur malgré eux, et il faut
bien espérer que dans un temps pro-
chain, une bonne loi obligera cha-
cun à traiter ses arbres, car il ne sa-
rait à rien à un arboriculteur
conscientieux de traiter son verger,
si les arbres qui l'entourent restaient
impunément en proie aux insectes,
annihilant ainsi ses efforts.

Insectes et maladies. — Nous nous
en tiendrons, si vous le voulez bien,
au seul traitement des pommiers et
poiriers, qui intéressent plus parti-
culièrement notre région.

Les Cheimatobies (Kématobies) ou

chenilles arpentueuses apparaissent à
l'ouverture des bourgeons floraux.

Elles sont produites par des papil-
lons qui apparaissent en octobre.
Les mâles sont pourvus d'ailes; les
femelles au contraire ne peuvent vo-
ler. Aussi peut-on les arrêter facile-
ment en enfilant les arbres l'hiver,
au moment où elles montent rejoin-
dre les mâles.

La glu doit être d'une bonne com-
position, pouvoir rester plusieurs
mois sans perdre sa qualité.

M. Paillot, directeur de la Station
entomologique de Saint-Genis-Laval,
conseille de placer des anneaux d'au
moins 6 cent., et l'épaisseur d'un
demi-centimètre, directement sur l'ar-
bre; mais il faut une glu de toute
première qualité, car nous connais-
sons une glu qui, appliquée ainsi, a
fait périr les arbres.

Ces anneaux de glu doivent être
mis en place avant la sortie des pre-
miers papillons, c'est-à-dire pour
notre région, dans les premiers jours
de novembre.

L'Yponomeute, ou chenille fileuse,
est, à l'état d'insecte parfait, un petit
papillon blanc dans les ailes anté-
rieures et gris aux ailes postérieures,
tout parsemé de points noirs.

Il pond ses œufs en juillet-août,
sur les branches du pommier, en pe-
tites plaques d'œufs, parfaitement
protégées, et adhérent à l'écorce.

En automne, les jeunes chenilles
éclosent et se dissimulent, pour
hiverner, sous les écorces.

Aux premiers beaux jours, elles
sortent, tissent une fine toile, et com-
mencent leurs dégâts à l'abri.

Les chenilles, longues de un cen-
timètre, sont brunes à points noirs.
Les traitements d'hiver les détrui-
sent, et celles qui résistent sont tuées
par les traitements de printemps.

Le Carposcapte ou ver du fruit. —
Cette larve provient de la pyrale,
papillon vert de 2 centimètres d'en-
vergure, qui dépose son œuf dans
l'œil du fruit en formation vers la
fin de la débouraison.

Dans les dix jours, il en éclos une
petite chenille qui se nourrit à l'in-
térieur du fruit jusqu'en juillet-août,
provoque la maturité précoce du fruit
qui tombe.

La chenille sort du fruit, donne
naissance à un nouveau papillon
qui, dans les vingt jours, a déjà
engendré une seconde génération de
vers qui s'attaquent aux fruits sains.

Un traitement abondant, dans les
dix jours de la débouraison, suivi
d'un autre à quinze jours d'intervalle,
suffit généralement pour détruire
le carposcapte.

Ce traitement se fait par agents
chimiques, ou par agents physiques.
L'agent chimique est constitué par
le produit toxique, dont la larve est
obligée d'absorber une certaine quan-
tité en s'alimentant; tels sont les
arsénates.

L'agent physique, au contraire,
agit par asphyxie sur le sujet, l'en-
robe d'une espèce de vernis qui l'em-
pêche de respirer, et provoque sa
mort; telles sont les huiles de pa-
raffine.

Les agents physiques seuls doivent
être employés dans les potagers, à
cause des risques certains d'empoison-
nement qui ne manqueraient pas
de se produire si on répandait des
arsénates.

S'il tue vos Bêtes
un raticide est pire que les rats
VIRUS ROUGE
qui détruit les rats sans accident

arsénates sur les fraises, les salades
et en général sur les fruits et légu-
mines consommés sans être lavés.

L'anthracose est extrêmement dif-
ficile à atteindre, sauf dans son état
hivernal, car il pique le bouton à
flour, y dépose son œuf qu'il protège
et disparaît.

Les Kermès coquille et Kermès
virgule, ou Cochenilles, forment sur
les arbres des plaques épaisses, blan-
châtres, résistantes, qui causent de
graves préjudices en suçant la sève,
et en empoisonnant celle-ci par leurs
sécrétions.

Les traitements d'hiver les dé-
truisent généralement.

Le puceron lanigère, ou blanc du
pommier, se cache sous un duvet lai-
eux qu'il secrète, duvet qui se laisse
difficilement pénétrer par les pro-
duits dont la principale qualité doit
d'être très mouillant, ce qui s'obtient
par divers produits.

Pendant l'hiver, la plupart des
pucerons, qui ont jusqu'à quatorze
générations annuelles, se réfugient
sous terre, ce qui explique la néces-
sité de laisser couler largement le
liquide le long du tronc.

Par les blessures qu'ils font aux
arbres, les pucerons lanigères pro-
voquent souvent la venue du chan-
cignon du chancre.

Il y a une infinité d'autres insectes,
pucerons, araignées rouges, qui ne
résistent généralement pas aux tra-
itements d'hiver.

Parasites végétaux. — Les princi-
paux sont les lichens, et les mousses,
qui servent de refuge aux insectes,
paralyse la respiration des arbres
et absorbent à leur profit une partie
de la sève.

La tavelure est un champignon qui
attaque le bois des arbres, les feuilles
et les fruits et leur donne cet aspect
noirâtre, quand elle n'a pas totale-
ment empêché le développement du
fruit.

Seules les bouillies cuivrées, em-
ployées préventivement, ont une
action sur la tavelure; c'est contre
la tavelure seule que sont incorpo-
rés le sulfate de cuivre et la chaux,
dans les baillies d'anthracose, appli-
quées en fin d'hiver.

Le chancre est un champignon qui
absorbe peu à peu la sève et la vie
autour de lui. On s'en débarrasse en
coupant les branches cancrées et
en les brûlant; puis en désinfectant
les plaies du tronc avec des solutions
concentrées.

Produits insecticides. — On peut
affirmer qu'il n'existe pas de panacée
universelle, et l'étude faite par
les Américains sur des générations
de larves, suivies pendant dix-neuf
ans dans leur évolution, a amené
cette constatation que, pour un pro-
duit donné ayant parfaitement réussi
pendant un certain temps, si les
larves dont la vie moyenne ne dé-
passe pas 11 jours, arrivaient à ré-
sister jusqu'à trois mois ou qua-
trième jour, elles achevaient leur
cycle sans se soucier du poison dont
elles étaient imprégnées, par atavi-
sme.

Les produits simples le plus com-
munement employés sont : le sulfate
de fer, le sulfate de cuivre, la chaux,
la nicotine, le formol, les huiles
d'anthracose et les arsénates.

Si la plupart de ces produits ont
donné de bons résultats — et on
conçoit très bien qu'ils soient recom-
mandés par les services officiels du
ministère de l'Agriculture, dans un
laste souci d'impartialité, on peut
affirmer aussi qu'ils ont causé de
graves mécomptes, par suite de

l'observation de certains éléments
essentiels de réussite, l'agriculteur
n'étant pas toujours à même de se
transformer en chimiste.

Ainsi, beaucoup ignorent qu'une
bonne bouillie bordelaise préparée
avec 8 kg. de sulfate de cuivre et 3 kg.
de chaux blutée, de préférence, exige
une certaine dose d'acidité de la
chaux, sous peine d'avoir un mélange
corrosif; de même si ce mélange
n'est pas employé dans les 48 heures
de sa préparation.

APPAREILS DE TRAITEMENT
et METHODES DE PULVERISATION

Dans le Cher ont dit : je vais mé-
deciner mes arbres.

Ailleurs, et souvent dans la science
officielle, on dit : Pulvérisons nos
arbres.

Eh bien, non ! ne pulvérisons pas
nos arbres, ne les réduisons pas en
poudre, mais pulvérisons, vaporisons
les liquides nécessaires aux traite-
ments.

Quelles doivent être les qualités
d'un appareil ? D'abord d'avoir pour
les traitements d'hiver, un assez
grand débit, et une pression suffi-
sante. Ensuite, d'avoir un bon agita-
teur, pour émulsionner constamment
le liquide, pour lui conserver son
homogénéité.

Mais quelle doit être la pression ?
J'avoue n'avoir encore jamais enten-
du poser la question d'une manière
raisonnable, et si je m'en rappelle
à un opuscule que j'ai sous les yeux :

« Le résultat que la pression doit être
» au moins de 15 kg. Il faut en effet,
» pour le traitement d'hiver, un jet
» puissant, qui frappe l'arbre avec
» force, pénètre bien sous les vieilles
» écorces, et détruit déjà, par le
» choc, une partie des mousses et
» des lichens.

— J'en demande pardon à l'auteur
de la brochure, mais il y a une don-
née essentielle au problème, qui a
été négligée.

Il faut tenir compte du diamètre
de l'orifice de sortie !

Car un appareil qui peut monter
à 40 kg. de pression à robinets fer-
més, ne pourra peut-être tenir que
4 kg. à robinet ouvert.

Quant à la destruction par le choc,
ce n'est pas sérieux, car le jet qui
sera puissant à un mètre de l'orifice,
n'aura plus aucune force à son extré-
mité. Or le sommet des arbres est
assez éloigné de leur base.

Voici le problème plus simple-
ment : étant donnée une admission
de liquide, toujours la même, à
chaque coup de piston, quel est l'ori-
fice nécessaire pour atteindre le som-
met des arbres, compte tenu de l'éloi-
gnement de l'opérateur, et quelle est
la pression nécessaire et suffisante
pour porter le liquide, en molécules
divisées à cette hauteur.

Des expériences répétées auxquel-
les je me suis livré, il résulte que :

Avec un orifice de 1^{er} 5 on aura
une pression de 15 kg. et un jet de
7 mètres.

Avec un orifice de 2^{er} 5 on aura
une pression de 10 kg. et un jet de
10 mètres.

Avec un orifice de 3^{er} 5 on aura
une pression de 7 kg. et un jet de
12 à 13 mètres.

On voit ici que le phénomène
est inversement proportionnel à celui
généralement admis, et plus il y a
de pression, moins il y a de force
de pénétration, si on n'augmente pas
à mesure l'orifice du jet.

Le traitement d'hiver exige donc
un jet droit, puissant, soutenu pour
le tronc et les branches charpen-
tières, avec modification pour les
ramilles; le jet devant alors être
assez largement étendu pour aller
vite, assez fin pour toucher toutes
les brindilles à son passage et assez
gros pour ne pas être emporté par
le vent.

Les expériences auxquelles nous
avons assisté en Belgique, où les

appareils américains et allemands
ont été introduits, nous ont montré
l'avance que ces constructeurs
ont sur nous, en envoyant des jets à
20 mètres de hauteur, sous 38 kg. de
pression, avec une détente telle,
lorsqu'on ouvre le jet, qu'une femme
ou un enfant serait renversé par la
secousse.

Mais ce sont là problèmes amé-
ricains pour des Américains, qui ont
les liquides de traitement dans des
conditions exceptionnelles de bon
marché, ce qui est nécessaire si l'on
songe que ces appareils débitent de
48 à 60 litres à la minute, et coûtent
de 24 à 38.000 francs.

Le traitement d'hiver doit être un
lessivage complet de l'arbre, et le
liquide doit pénétrer, non par la
force du jet, mais par imbibition ou
par capillarité, jusqu'à la racine des
fichens et des mousses, jusque der-
rière les écorces, où hivernent les
insectes.

En provoquant la chute des vieilles
écorces, le traitement rajoute litté-
ralement les arbres, qui ont un feuil-
lage luisant et sain, absorbant ainsi
par toutes ses parties l'azote de l'air
qui leur est indispensable.

TRAITEMENT D'ETE

Le traitement d'été doit au con-
traire être constitué par une brume
très pénétrante, très fine, et quoi qu'on
en pense, à encore une grosse pres-
sion ne fait qu'augmenter le débit,
sans diviser davantage les molécules,
ces molécules étant divisées par la
forme du jet, plutôt que par la pres-
sion.

Les spécialistes s'accordent à dire
qu'il faut abandonner les pulvérisa-
teurs à dos, dès qu'il s'agit d'une
exploitation moyenne, pour prendre
les pulvérisateurs à bras, même à
moteur, dès que la production tend
à s'industrialiser.

Le traitement d'hiver peut se com-
biner avec le traitement de la tavelure
vers la mi-février au plus tard.

Les traitements d'été doivent se
faire, le premier dans les dix jours
qui suivent la débouraison : la
deuxième traitement cinq semaines
après.

Pour conclure, je ne saurais trop
recommander à tous de produire du
fruit, et du fruit sain.

Il y a là une source inépuisable
de fortune, à la portée de tous, et
je fais des vœux pour que les cul-
ivateurs veuillent bien considérer les
pommiers, non comme des arbres
qui doivent tout donner sans qu'on
leur donne rien; qu'ils les élaguent,
les traitent, leur donnent des fonges
culturales et des engrais, et qu'ils
s'organisent enfin pour faire du beau
fruit, coloré, sain, pour la table avec
enfillette à la main, avec triage mé-
canique et emballage de choix; qu'ils
réussissent leurs arbres en vergers,
en demandant des plants et greffes
au Syndicat du Bon Cidre, qui les
offre à ses adhérents, et ils auront
au moins l'espoir, si les bêtes ou les
bestiaux se vendent moins bien,
d'avoir une branche de salut, que
leur souhaite chargée de fruits.

F. MARTIN,
Constructeur-hydraulicien.

Déflation...

Par rapport à 1931 :

Le blé a baissé de 30 % ;
Le bœuf sur pied de 50 % ;
Le veau de 50 % ;
Le beurre de 30 % ;
Les œufs de 50 % .

Les producteurs attendent que le
pain, la viande au détail, le café et
le sucre, les vêtements, la main-
d'œuvre, les engrais, les impôts su-
bissent une réduction correspon-
dante.

Machines Agricoles

Faucheuses Houes-Cultivateurs Faneuses

Une des premières et des plus an-
ciennes machines françaises, de su-
périorité incontestable. Fabriquée
avec le nouvel acier électrique, elle
comporte des engrenages hélicoïdaux,
silencieux, de faible usure, sembla-
bles à ceux des différentiels d'auto-
mobiles; cinq coussinets bronze et
des roulements à billes, une vitesse
de coupe accélérée et des organes
très élevés au dessus du sol.

Nouveau graissage automatique
sous pression « Lub »

Notices et catalogues sur demande.
Machines visibles à Nantes. Ces fau-
cheuses se font toutes coupe à droi-
te et sont livrées avec 3 lames, fran-
co de port, et une garantie de 1 an,
contre tous défauts de construction,
ou de bon fonctionnement.

Modèles 1934, derniers perfection-
nements :

Barre 1 m., att. à 1 cheval. 1.825 fr.
Barre 1 m. 15, att. à bœufs,
à chx ou lim. 1.900 »
Barre 1 m. 30, att. à bœufs,
ou chevaux. 1.975 »
Remise à nos adhérents.

APPAREIL A MOISSONNER, pour
ces trois modèles : 215, 225 ou 235 fr.

Autres marques et FAUCHEUSES
A MOTEUR, nous consulter.

Entièrement en acier; dents plates,
embrayage très doux. Roues renfor-<

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 14 Mai 1934

ANIMAUX	Anciens	Vendus	COURS OFFICIELS				PRIX APPROXIMATIFS			
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	2,512	2,450	7 00	6 00	5 00	7 90	4 20	3 30	2 50	4 80
Vaches.....	1,675	1,600	7 00	5 50	4 80	8 30	4 20	3 02	2 40	5 30
Taureaux.....	510	530	5 20	4 70	4 30	5 70	3 12	2 58	2 15	3 53
Veaux.....	3,016	2,980	10 00	8 20	6 30	11 80	6 00	4 57	3 45	7 08
Moutons.....	10,107	10,000	16 20	12 40	10 50	17 10	8 10	5 82	4 62	8 55
Porcs.....	1,825	1,825	7 00	6 00	4 58	7 42	4 90	4 20	3 00	5 10

Du Jeudi 17 Mai 1934

ANIMAUX	Anciens	Vendus	COURS OFFICIELS				PRIX APPROXIMATIFS			
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	1,382	1,300	7 00	6 00	5 00	7 90	4 20	3 30	2 50	4 90
Vaches.....	922	850	7 00	5 50	4 80	8 30	4 20	3 20	2 40	5 40
Taureaux.....	360	350	5 20	4 70	4 30	5 70	3 12	2 58	2 15	3 63
Veaux.....	2,254	2,400	9 90	8 10	6 20	11 00	5 55	4 70	3 40	7 14
Moutons.....	7,940	7,900	16 10	12 20	10 37	17 00	8 05	5 73	4 53	8 50
Porcs.....	1,749	1,749	7 14	6 14	4 42	7 58	5 00	4 30	3 10	5 30

marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 1,727. — Maine-et-Loire, 535; Sarthe, 165; Mayenne, 160; Loire-Inférieure, 215; Indre-et-Loire, 125; Deux-Sèvres, 15; Vienne, 180; Vendée, 315. MOUTONS : 10,407. — Sarthe, 52; Vienne, 150; Afrique, 633; étrangers, 1,020. VEAUX : 3,016. — Maine-et-Loire, 225; Sarthe, 560; Mayenne, 29; Loire-Inférieure, 40; Indre-et-Loire, 45; Deux-Sèvres, 25; Vienne, 20; Vendée, 10. PORCS : 1,825. — Maine-et-Loire, 160; Sarthe, 80; Loire-Inférieure, 370; Indre-et-Loire, 40; Deux-Sèvres, 70.

Association Générale des Producteurs de Viande

LA SITUATION

La situation du marché du bétail est restée un peu meilleure dans son ensemble. L'offre de l'extérieur ne compte pour ainsi dire plus sur le marché des bovins, des veaux et des porcs. L'offre de l'intérieur, sauf parfois sur le marché des veaux et des porcs, a été moins abondante. En moutons toutefois, les arrivages de moutons africains commencent à peser sur les cours des sortes secondaires. La demande a été un peu plus active, mais elle a subi de plus en plus l'influence de la température. Aussi les cours ont-ils subi une amélioration certaine en gros bétail, ils semblent s'affaiblir légèrement en moutons, sont oscillants en veaux et toujours faibles en porcs.

L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS DE VENTE DE BÉTAIL DE LA SARTHE

Au moment où l'on recherche les moyens de diminuer la marge qui existe entre les prix de la viande au détail et les prix du bétail à la production, il nous semble intéressant de donner ici les résultats des affaires effectuées par les Syndicats de bétail de la Sarthe. Ces organisations groupent les animaux de leurs adhérents pour les expédier directement au Marché de la Villette. Elles suppriment ainsi au moins un intermédiaire et permettent, tout en donnant au producteur une rémunération plus juste de son bétail, de diminuer le prix de la viande à la consommation.

Ces Syndicats, dont le premier a commencé à fonctionner normalement en 1922, sont actuellement au nombre de 23. Leur activité a été assez variable depuis leur création et l'on a pu constater que le chiffre des ventes diminuait toujours pendant les bonnes années, pendant lesquelles le cultivateur trouve toujours à vendre son bétail de façon satisfaisante, mais qu'au contraire il augmentait en période de crise. C'est ainsi que le montant total des affaires qui avait atteint 40 millions de francs en 1927 était tombé à 22 millions en 1929, représentant 18.715 têtes de bétail. En 1930, année où les cours ont été les plus élevés, les expéditions n'ont atteint que 17.800 têtes, d'une valeur de 22.700 millions de francs. L'année suivante, qui correspond au début de la crise, la valeur totale des envois, 21.120 millions de francs, quoique légèrement inférieure à celle de 1930, correspond à un total de 19.170 animaux expédiés et représente par contre une augmentation sensible des affaires.

Pendant les années 1932 et 1933, bien que les difficultés de vente se soient accentuées, les affaires des Syndicats se sont légèrement ralenties : le total des envois n'a atteint que 17.133 têtes (16.570 millions de francs) en 1932 et ne semble pas avoir dépassé 16.000 têtes l'année dernière. Toutefois il ne faut pas voir là une décadence de ces organisations qui, pour le cultivateur, restent un moyen sûr d'éviter le préjudice de certains intermédiaires, mais la conséquence des tentatives de vente directe au détail, faites par les producteurs, qui ont été particulièrement nombreuses et importantes dans cette région.

MANŒUVRES INTERESSÉES

Des bruits tendancieux ont annoncé des entrées massives de porcs italiens en France, comme conséquence des derniers accords avec l'Italie. Il est scandaleux qu'à une époque de crise, les commerçants se livrent à des manœuvres de ce genre et cherchent à dévaloriser les producteurs déjà si durement atteints. Ces échos sont dénués de tout fondement : les contingents de porcs sur pied destinés à la France, de viandes fraîches et congelées de porc sont nuls. Seules subsistent quelques entrées de produits dérivés dont nous demandons d'ailleurs la réduction à néant.

Conseils pratiques

QUELQUES MOYENS DE DETRUIRE LES FOURMIS

- 1° Faites bouillir deux litres d'eau; quand l'eau bout, jetez-y 500 grammes d'alun. Enduisez avec cette solution bouillante, à l'aide d'un pinceau, les joints des planchers, les crevasses des murs, les bords des fenêtres, l'intérieur des placards.
- 2° Saupoudrez les endroits fréquentés par les fourmis avec un mélange de sucre et de borax pulvérisés.
- 3° Enveloppez des morceaux de caillou dans un linge mouillé et placez-le aux endroits où se trouvent les fourmis.
- 4° Mettez des feuilles d'absinthe verte dans une assiette creuse, placez dans le bas des meubles où se trouvent les fourmis, versez dessus un peu d'eau bouillante et fermez vivement le meuble. On peut aussi mettre dans le bas du meuble un citron que vous laissez pourrir, ou encore saupoudrez de marc de café.
- 5° Aspergez les nids de fourmis avec de l'essence de térébenthine, ou avec une solution d'un gramme d'iodoforme dans un litre d'eau. Ou détruisez les nids en y faisant brûler du soufre.
- 6° Pour détruire une fourmilière, arrosez d'huile ou d'essence de pétrole, ou encore saupoudrez de chaux vive sur laquelle vous versez de l'eau.
- 7° On peut aussi chasser les fourmis en plaçant des feuilles de tomate dans les meubles qu'elles fréquentent, ou bien semer de la sciure de bois dans les fissures des murs et des planchers où elles se cachent.

MASTIC RESISTANT A L'EAU ET AU FEU

Mélanger un quart de litre de lait et un quart de vinaigre, de façon à coaguler le lait. Retirer le lait caillé du petit lait et mettre dans ce dernier quatre blancs d'œufs. Batre fortement. Le mélange fait, ajouter de la chaux vive passée au tamis. Former ainsi une pâte épaisse. Ce mastic peut être employé pour réunir des corps brisés, des fentes. Une fois sec, il résiste à l'eau et au feu.

L'Institut Dentaire National

23, Place de la Bourse (angle rue de la Fosse) - NANTES

De la crainte à la suppression de la douleur

Par suite d'extractions douloureuses, la plupart des gens redoutent la visite chez le dentiste. Cette crainte constitue le principal empêchement aux soins urgents. L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, par sa conception opératoire différente et dirigée, a prévu le remède efficace pour remédier à cette peur instinctive et naturelle. En dehors de l'anesthésie locale ou régionale employée couramment, l'Administration de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, par suite de la dextérité obligatoire demandée à ses praticiens diplômés de l'Etat, supprime, d'une façon radicale, toutes les douleurs continues.

De la sorte, les patients craintifs sont assurés de ne rien sentir et de subir les interventions nécessaires par leur état dans des conditions de sécurité inconnues jusqu'ici.

Nous rappelons au public les tarifs officiellement pratiqués à l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL :

SOINS	
Extraction, la première dent	8 fr. »
les autres.....	4 fr. »
Plombage.....	12 fr. »
Traitement racine.....	12 fr. »
PROTHESE	
Dentier : la dent.....	16 fr. 65
EXEMPLE	
Dentier 10 dents 2 crochets et une base.....	203 fr. 15
Dentier complet, haut 14 dents plus 1 base, bas 14 dents plus 1 base.....	499 fr. 50

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL NANTES

Mesures à prendre pour la conservation des grains

Le Ministère de l'Agriculture nous communique l'intéressante note suivante :

En raison de l'importance qui s'attache à la bonne conservation des blés stockés et reportés, il est indispensable de procéder de temps en temps à des vérifications de l'état de la denrée.

La bonne conservation du blé dépend, d'abord, de la convenance et de l'orientation des magasins destinés à le recevoir, des précautions et des soins apportés à l'emmagasinage, mais la conservation dépend surtout de la manière dont sont pratiquées les manœuvres de conservation. Celles-ci sont particulièrement nécessaires en été où la marchandise est plus sujette à s'échauffer et à subir les atteintes des insectes.

I. — AERATION DU GRAIN, PELLETAGES ET CRIBLAGES

Les manœuvres de conservation consistent en pelletages et en criblages qui ont pour but d'aérer et de rafraîchir le grain et de gêner, par des mouvements répétés, la reproduction des insectes. Mais il ne faut pas perdre de vue que ces manœuvres doivent être conduites avec discernement, l'air pouvant devenir une cause d'altération par l'action qu'il exerce sur toutes les matières organiques et par l'humidité dont il est souvent chargé. On s'en abstient donc par des temps humides et surtout pendant les orages.

Le travail est opéré mécaniquement dans les silos pourvus d'un outillage approprié. Il est fait à la main dans les magasins ordinaires et l'ouvrier pelle le grain et le jette à l'aide d'une pelle, mais il le lance en l'air pour que les grains retombant en éventail soient mis en contact avec la plus grande masse d'air possible.

Ces opérations sont secondées par des courants d'air obtenus en ouvrant les fenêtres du côté le plus convenable. Les fenêtres sont, au contraire, fermées par les temps humides ou orageux et, en été par les vents du midi.

On a recours aux pelletages et criblages chaque fois que la denrée l'exige : leur fréquence est plus grande en été.

Enfin, si le blé est atteint d'un commencement d'échauffement ou s'il est attaqué par les charançons ou la teigne, des criblages fréquents et énergiques deviennent nécessaires.

II. — DESTRUCTION DES INSECTES

Dans le cas d'invasion des insectes on recommande après chaque manœuvre de conservation de couvrir les couches de grains avec des sacs : les parasites, inquiétés par ces manœuvres, sortent des couches et viennent se poser sur les sacs qui en sont bientôt recouverts et avec lesquels on les enlève pour les détruire. Si l'invasion des insectes est très grande leur destruction s'opère par l'un des procédés suivants :

A. Grains destinés à la mouture. — On peut utiliser l'un des produits ou des mélanges suivants : oxyde d'éthylène seul ou avec gaz carbonique, bromure de méthyle, sulfure de carbone, chloropicrine.

Dans le cas de magasins non spéciaux pour les grains, d'entrepôts couverts ou mal fermés, il est nécessaire pour l'action des insecticides, de recouvrir entièrement les stocks de grains à l'aide de toiles de bâches à texture aussi serrée que possible dont le pourtour sur le sol peut être recouvert de terre argileuse qui formera joint.

a) Oxyde d'éthylène. — Liquide très volatil à la température ordinaire, dont les vapeurs plus lourdes que l'air, sont très efficaces contre les insectes des grains.

Verser le liquide sur les grains à traiter à raison de 60 grammes par mètre cube d'espace.

Danger : peu toxique pour l'homme. Les vapeurs, qui n'ont aucune action nocive sur les grains, sont légèrement inflammables.

Il y a un avantage à utiliser des mélanges, absolument inflammables, d'oxyde d'éthylène et de gaz carbonique qui sont d'excellents insecticides et pour l'emploi desquels des dispositifs spéciaux, susceptibles d'être adjoints à n'importe quels silos, ont été mis au point.

b) Bromure de méthyle. — Liquide très volatil à la température ordinaire, dont les vapeurs qui sont plus lourdes que l'air sont très efficaces contre les insectes des grains. Il suffit de verser le liquide sur les grains à raison de 60 grammes par mètre cube d'espace.

Danger : peu toxique pour l'homme si ce n'est à doses massives. Incombustible et aucune action sur les grains.

c) Sulfure de carbone. — Le produit étant mis en bouteilles, on débouche celles-ci et on les enfonce par une ouverture pratiquée dans la bâche, le goulot le premier dans le grain où on les abandonne. Cette opération effectuée avec promptitude, on recouvre l'ouverture de la bâche. La proportion de liquide à employer est de 100 grammes par mètre cube de grain; elle peut s'élever à 150 grammes si l'étanchéité de la bâche est insuffisante. Par contre 20 grammes suffisent pour des silos bien étanches.

Dangers : facilement inflammable, ce liquide est susceptible de propager l'incendie avec une grande rapidité; respiré à haute dose il peut produire l'asphyxie. Il faut conserver le sulfure de carbone dans des bouteilles bien bouchées, on dans de petits récipients de zinc exactement fermés : ces vases sont déposés, en lieu frais.

Aussi étant donné les risques dus à l'emploi du sulfure de carbone, son utilisation n'est à conseiller que dans l'impossibilité de se procurer les produits indiqués ci-dessus, à moins d'obtenir du commerce des mélanges ininflammables à base de sulfure de carbone.

d) Chloropicrine. — Liquide qui émet des vapeurs plus lourdes que l'air, irritantes pour les yeux et les voies respiratoires mais très efficaces au point de vue insecticide. On l'utilise à raison de 20 grammes par mètre cube, ou encore de 5 litres par mètre cube de 90 tonnes. On verse le liquide à la partie supérieure du tas de grain ou du silo et progressivement les vapeurs descendent dans la masse.

Danger : il est bon, si on doit manipuler des quantités importantes de chloropicrine, de se munir d'un masque à gaz. Les vapeurs ne sont ni explosives, ni inflammables et n'ont aucune action nuisible sur les qualités boulangères des grains. Toutefois, il est recommandé de bien aérer les grains avant la mouture.

e) Traitement des grains par vapeurs insecticides dans le vide (acide cyanhydrique, chloropicrine, oxyde d'éthylène, bromure de méthyle, etc.). — Des autoclaves spéciaux peuvent être adjoints à des installations de silos afin de permettre le traitement des grains avant stockage ou en cours de transvasement. Des dispositifs sont prévus pour l'aspiration pneumatique des grains.

f) Traitement par l'air chaud. — Aspiration puissante à travers la masse de grains de l'air chaud de façon que la température minimum dans le silo soit de 50°C. Tous les insectes sont tués à tous stades d'évolution et les grains ne sont pas altérés.

B. — Grains pour semences. — Il suffit de mélanger les grains avec des cristaux de paradichlorobenzène à raison de 100 gr. par mètre cube d'espace et d'éviter au maximum l'évaporation trop rapide du produit recouvrant les tas de grains avec une toile de bâche qui permettra, en outre, la concentration des vapeurs entre les grains. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a lieu de remettre du paradichlorobenzène dès que les cristaux n'existent plus et que l'odeur n'est plus appréciable.

III. — DESTRUCTION DES PETITS RONGEURS

Les rongeurs, mulots, rats, souris peuvent s'attaquer aux blés en magasins. Pour les détruire, on peut employer les appâts empoisonnés à la poudre de Seille en dehors des pièges et autres procédés connus. L'emploi de la poudre de Seille s'effectue de la façon suivante :

1° Appâtage :

Préparer une pâte assez consistante avec de la farine de blé et de l'eau. Avec cette pâte faire des boulettes de la grosseur d'une noix et les déposer dans les endroits fréquentés par les rats pendant deux jours de suite. Faire de la pâte fraîche tous les jours.

2° Empoisonnement :

Remplacer, dans les mêmes endroits, le troisième jour, la pâte précédente par des boulettes de même grosseur préparées suivant la formule : Seille en poudre... 5 grammes Sucre en poudre... 15 — Farine... 150 — Eau... Quantité suffisante pour obtenir une pâte consistante.

La poudre de Seille se trouve chez les marchands de produits chimiques, les droguistes et les pharmaciens. On peut faire établir la formule ci-dessus par un pharmacien et ajouter l'eau au moment de faire les boulettes.

Pour détruire les TAUPES, un seul produit : "LA TAUPINASE DELBA" Efficacité remarquable - Economie. Flacons 3 et 4 fr. - Toutes Pharmacies

Transport du blé au moulin

Exonération de la taxe de 3 francs

M. de Montaigu, député, a demandé au Ministère si l'exonération de la perception de la taxe de 3 francs au quintal, prévue en faveur des blés que les cultivateurs conduisent eux-mêmes au moulin, pouvait s'appliquer aux blés de ces mêmes cultivateurs quand le meunier va chercher ces blés à domicile.

Le Ministre a répondu par la négative.

Donc, si vous conduisez votre blé au moulin pour l'échanger contre de la farine, pas de taxe à payer. Si le meunier vient le chercher, la taxe est due.

Tout le monde parle d'elle... LA NOUVELLE

601

Peugeot

à roues avant indépendantes

Puissance : 60 C.V. effectifs.

Vitesse en palier : 115 kms.

Accélération : 0 à 100 en 35"

Consommation : 13 à 15 litres (solvant moyenne horaire)

Prix de la Conduite-int. Grand luxe

30.000 Fr.

Essayez-la

SOCIÉTÉ NANTAISE

des

Automobiles PEUGEOT

5, Quai de l'Île-Cloriette - NANTES

Aux Planteurs de Tabac

de la Loire-Inférieure

Un arrêté préfectoral convoque les planteurs de tabac pour le dimanche 27 mai, à l'effet d'élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au Conseil d'administration de la Caisse d'assurances, pour une durée de cinq ans.

Le vote aura lieu dans chaque commune. L'élection se fera au scrutin de liste et à la majorité relative. Le scrutin sera ouvert dans les Mairies de 7 heures à 13 heures. Chaque vote sera exprimé à l'aide d'un seul bulletin comprenant deux listes, l'une pour la fonction de délégué titulaire, l'autre pour celle de délégué suppléant, et contenant les noms, prénoms et qualités des délégués à élire.

Sont éligibles tous les titulaires de permis.

Sont éligibles tous les planteurs titulaires de permis.

La carte d'électeur consistera dans le permis de culture.

Les planteurs sont engagés à voter. Il faut en effet que leurs représentants au Conseil d'administration de la Caisse d'assurances, appelés à participer à la gestion de fonds assez importants appartenant aux planteurs, soient élus par le plus grand nombre possible de voix.

Les électeurs trouveront dans les bureaux de vote les bulletins nécessaires.

Les vertus du Miel

La Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure nous communique un article du docteur G. Louvel, de la Ferté-Macé, sur l'emploi du miel comme diurétique.

Un de mes clients, dit le docteur Louvel, avait un oedème cardiaque des jambes et du bas-ventre, dont le volume était considérable, et cédait à peine, sans jamais se réduire complètement aux traitements classiques. Des cures hydriques de deux jours, précédées de purgatifs drastiques, des préparations périodiques de digitale et de seille, renforcées de théobromine, même une injection de nœpal, dont l'effet fut négatif, n'apportaient qu'un soulagement précaire au malheureux hypertrophié.

Mon malade surveillé lui-même, depuis quelque temps, avec une expérience avisée, ses phases médicamenteuses. Je lui avais laissé une certaine latitude dont il n'abusait point. Un jour, il m'arriva transformé, lui qui était enflé du ventre et des jambes, à déceler, me semblait-il, ou plutôt tellement diminué que sa peau pendait en vastes plis affaissés.

« Eh bien ! docteur, qu'en dites-vous ? »

Je ne cachai pas ma surprise de le voir ainsi transformé.

« Voilà ! j'avais un grand pot de miel ; je l'ai vidé en deux ou trois jours, en y puisant par larges cuillerées. Je fus pris d'une envie d'uriner à faire tarir de jalousie le Manneken-Pisse. J'ai modéré depuis mon appétit du miel, quand je me suis vu au pair. »

Depuis cette cure empirique, j'ai traité avec succès toutes les hydroses par le miel et je n'y vois d'autre contre-indication que le diabète, et encore...

Un de mes fils me fit cette judicieuse remarque que le miel devait son efficacité à cela : qu'il était un sérum glycosé, par conséquent tonique cardiaque au premier chef.

Je rappelle cette haute valeur diurétique bien oubliée du miel. Je dis « bien oubliée », car depuis quarante ans que j'exerce, je n'avais vu employer, l'approchant, que le vieux oxymel scillitique, remis lui-même par delà nombre d'années, au fond des officines.

La puissance diurétique de ce produit n'est pas dans son acétification mais dans la substance même élaborée par les abeilles de Théocrite et de Virgile, dont les arrière-pensées-filles, qui peuplent nos ruchers, n'ont point modifié la fabrication après des siècles d'entreprise. Un léger parfum, peut-être spécial à telle région, mais le miel, qu'il soit de Narbonne, de Normandie ou de Bretagne, qu'il soit clair, tapage ou brun, est toujours identique dans sa composition et unique dans son essence.

La Construction métallique agricole

« Tous vos bâtiments neufs seront des hangars », écrivait dernièrement un grand quotidien régional, dans sa page agricole. Nous pouvons ajouter : Et ces hangars seront métalliques.

Nous assistons en effet, depuis quinze ans, à une transformation complète de l'industrie rurale.

La main-d'œuvre artisanale, qui est particulièrement qualifiée pour l'entretien, la réparation, n'est ni utilisée, ni suffisante pour entreprendre les travaux modernes de construction, dont les caractéristiques sont la rapidité d'exécution, le bas prix de revient, et surtout la certitude, avant exécution, pour le propriétaire, du prix de la construction.

Pour arriver à cela, seule, l'usine moderne, avec ses services techniques propres et sa formidable capacité de production, peut donner, à la fois, les garanties de prix et les garanties de bonne fabrication.

Il en résulte qu'on ne fabrique plus sur place, mais en usine, et qu'il suffit ensuite d'un montage de quelques heures, quelquefois de quelques heures, pour édifier un bâtiment métallique complet, couvert, stable, auquel il suffit d'un simple remplissage, exécuté après coup, pour transformer ce toit suspendu en une grange confortable, un magasin à grains, une écurie pratique, une habitation même.

Pourquoi, puisque l'industrie sidérurgique est vieille de plusieurs siècles, voit-on seulement, depuis quelques années, se développer la construction métallique ?

L'évolution de la métallurgie est principalement due à l'extension des moyens de transports.

La nécessité de produire les rails, exige d'abord une fabrication intensive de métal et surtout l'étude de profils spéciaux. La création nécessaire d'ouvrages importants et nombreux, ponts, viaducs, a forcé l'étude de procédés nouveaux, pour résoudre les problèmes où les matériaux jusqu'alors employés, bois, pierre, devenaient insuffisants ou trop coûteux.

Les anciennes forges, qui ne produisaient que des sections pleines, rondes, carrées ou plates, durent faire face à ces nouveaux besoins.

Le laminier, dont l'invention remonte au XVIII^e siècle, produisit d'abord des tôles entre deux rouleaux plats. Ceux-ci, modifiés à la demande, donnèrent ensuite une variété de profils dont la forme rationnelle permet :

- 1° Des assemblages faciles ;
- 2° Des résistances maximum sous la plus faible section possible, afin de diminuer le poids.

On a ainsi créé la cornière, le T, l'U, le double T, le large plat. Ces formes permettent tous les assemblages possibles, au moyen d'un usinage relativement simple.

LA CHATAIGNERAIE

Grand Roman inédit
PAR
MAX DU VEUZIT

Je redressai la tête.
— Mais moi ! interrogeai-je.
— Toi ? fit-elle étonnée, sans comprendre.
— Oui, est-ce que je n'ai rien, absolument rien ? La mort de mon père, en me laissant orphelin, me donnait, hélas, des droits à sa succession.
Je vis le cher visage maternel se contracter douloureusement.
— Tu me tortures, Solange, et inutilement... Tu n'as rien, rien que ce que je possède moi-même et ce que ta tante Marguerite te laissera après elle.
Je me redressai le regard soudain illuminé.
— Mais elle est riche, elle, tante Marguerite ! Ce que nous ne pouvons faire, elle le peut, elle ! Je vais lui écrire et la supplier d'acheter la Chataigneraie.

— Comme tu es encore enfant, décidément ! Ainsi, tu l'imagines que ma sœur peut dépenser un million, du jour au lendemain, pour satisfaire seulement le caprice d'une nièce déraisonnable. Je ne veux pas l'empêcher d'écrire à ta tante, mais je te prévins qu'elle va te rire au nez.
Le ton léger et railleur de ma mère me fit du mal en cette minute où ma pauvre tête affolée cherchait une issue au douloureux problème qui me bouleversait.
— Vous n'aimez pas la Chataigneraie, ma mère ! ne puis-je m'empêcher de dire d'un ton amer.
— J'y ai beaucoup souffert ! répondit-elle avec un soupir. Trop de souvenirs affreux s'y rattachent. Mais, toi-même, je ne savais pas que tu eusses un tel amour pour cette demeure.
— Je l'ignorais aussi avant ce jour, répondis-je. Pour que je m'en aperçoive, il a fallu qu'un étranger vint me dire : « J'ai envie de l'acheter et d'y vivre en maître ». Oh, alors, ça a été toute une révélation. Si vous saviez, maman, j'ai cru que j'allais pleurer là, devant tous... Je me mordais les lèvres pour ne rien dire... Et pourtant, j'espérais encore... j'avais foi en vous. Mais à présent, c'est fini, je comprends bien qu'il n'y a rien à faire et que je ne puis rien empêcher !
Je prononçai ces derniers mots à travers mes larmes.
Ah ! certes, j'étais désespérée et je sentais bien à présent l'inutilité de ma démarche auprès de ma mère.

— Elle me consolait de son mieux, par des mots de tendresse et en essayant par tous les raisonnements possibles, de me démontrer que la vente de la Chataigneraie ne changerait rien, au fond, à la vie délicieuse et tranquille que j'étais appelée à vivre aux Tourelles.
Je la laissai dire, la tête endolorie, me bécotant au son de sa voix, sans entendre le sens de ses paroles.
Oh, l'heure douloureuse où la tête appuyée sur le sein maternel, en pleine détresse, je me sentais si loin, si seule !
10 juin. — Des que Bernard m'eût mis en selle, ce matin, je l'interpellai.
— As-tu enfin pu voir Mathieu Savalle ?
— Oui, mademoiselle. Il nous attendait.
Je respirai soulagée. Depuis deux jours mon brave Sauvage avait, en vain, essayé de rencontrer le garde-chasse. Celui-ci parti au bourg, n'était revenu que la veille au soir, comme me l'expliqua mon compagnon.
Cette assurance qu'il me donnait que nous allions pouvoir visiter ce jour même le château m'avait un lourd poids dessus la poitrine, tant j'avais craint que le garde n'eût sa consigne, même vis-à-vis de moi.
Nous partîmes rapidement, en silence. J'avais soigné tout particulièrement ma toilette, chose qui n'était guère dans mes habitudes depuis quelque temps ; mais

cette visite à la demeure abandonnée m'apparaissait comme une véritable cérémonie, une sorte d'hommage posthume que j'allais rendre aux éternelles ancêtres sous l'effi desquels il me faudrait adjoindre.
Pour aller au château, nous prîmes, cette fois, par la grande route.
— Nous ne passerons pas aujourd'hui par la brèche, m'expliqua Bernard Savalle, doit nous attendre à la grille.
Je souris, heureuse au fond.
— C'est presque une visite officielle, répétai-je le cœur battant de hâte et d'émotion.
Et je pressai ma monture, pour aller plus vite « à la bas ».
Savalle nous attendait, en effet, auprès de la grande grille d'honneur.
A ma vue, il s'avança, la casquette à la main.
— Permettez-moi, mademoiselle, de vous souhaiter la bienvenue à la Chataigneraie. Je suis heureux que vous vouliez bien me permettre de vous y accompagner.
Je remerciai d'un bon sourire le compliment si bien tourné du brave garçon.
— Mathieu nous ouvrira les portes, expliqua Sauvage, dont le visage soucieux ne s'était pas détendu depuis trois jours.
Son air morne me rappela, avec un serrement de cœur, les motifs douloureux qui m'avaient fait désirer cette visite au vieux château.
La Chataigneraie en vente... la Chataigneraie...

guarir vendue ! Oh, la pénible hantise ! Ma gaité facile était tombée et ma présence en cet endroit ne m'apparaissait plus que ce qu'elle était véritablement : un douloureux pèlerinage à des choses mortes qu'on allait profaner...
De nouveau mon cheval foula les pavés sonores de la cour d'honneur.
Je lui fis prendre un temps de galop et, farouchement, précédant les deux hommes, je m'avanchais seule vers l'imposante demeure seigneuriale.
Un coup de cravache rapidement jeté pendant que d'une main ferme je raidissais les rênes, et Mascotte, hardiment, escalada les degrés de l'immense perron. Combien de seigneurs pompeusement équipés avaient dû, autrefois, avoir ce même geste cavalier.
Un regard circulaire autour de cette cour pavée. Je la vis peuplée d'hommes d'armes et d'écuyers. Je vis des princesses lointaines et des pages effrontés.
Tout un orgueil de race bouillonne en moi.
— Je suis des vôtres... notre sang est le même ! Vous tous qui m'avez précédée ici, ne me reconnaissez-vous pas ?
Vision radieuse qui fait battre plus vite mon sang dans les artères ! mais vision quand même !
Je suis seule au haut du grand perron... seule, au pied de la demeure solitaire... Ma cravache heurte en vain la lourde porte de chêne. Pourtant, le son se ré-

percute lentement, dans tous les coins, semblant à réveiller les échos endormis.
Un émoi religieux me saisit comme si de toutes ces pierres une âme s'avancait vers moi à ce bruit.
Combien je me sens petite en face de tous ces peuples qui ont passé cette porte que je prétends franchir, à mon tour, sur un pied d'égalité. Leurs mânes orgueilleux ne rougiront-elles pas de ma faiblesse ?
De nouveau, je vois le long cortège d'ancêtres qui m'ont précédée et devant l'immense défilé, je me raidis, je me redresse... Mes regards vivants ne s'abaissent pas devant leurs multiples regards d'outre-tombe :
— Moi seule, mânes orgueilleuses, je vous résume tous !
Et moi seule, opposée à la masse, je suis là !
Je vis, j'existe ; faite de toutes vos vertus et de toutes vos erreurs, de toutes vos victoires comme de toutes vos défaites. Votre force, votre faiblesse, moi seule, je suis vous tous !
De l'arbre immense, il ne reste que le gland mais à lui seul, le fruit est toute la race !
Et je sens le souffle de tous ces héros me saluer, m'accueillir... me bénir.
La dernière des Comtes de Borel peut entrer, elle est chez elle, ici !
(A suivre).

Offres et Demandes

Service réservé à nos abonnés
Ecrire au Bureau du Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

53. — Vente en confiance de VACHES et GENISSES Normandes, sélectionnées et de race pure. S'adresser au Bureau du Syndicat.
61. — Middle White Yorkschire, à vendre REPRODUCTEURS tous âgés, élevés en plein air toute l'année ; JEUNES TRUIES de quatre mois ; TRUIES PLEINES. S'adresser Eloyage de la Julienne, Saint-Etienne-Montluç (L.-L.). Visible sur rendez-vous ; téléphone 49. Tarif franco sur demande.
62. — A vendre : 1° DEUX FERMES de 50 hectares, se touchant, comprenant bâtiments d'exploitation, prés, bois, terres labourables, maison de maître ancienne ; 2° UNE FERME de 70 hectares, à prix fixe, de 77 hectares, à l'entrée d'un bourg important permettant la vente du lait, autobus à la porte, libre 24 juin ; 3° UNE FERME de 70 hectares, proche de la ville, 6 km., autobus, train 1 km., réputée la meilleure des pays d'alentour ; cheptels vif et mort fournis par le propriétaire ; aide pour la main-d'œuvre. S'adresser au Syndicat.
63. — A louer à prix d'argent ou à moitié, UNE FERME de 10 hectares environ, à 5 kilomètres de Nantes, comprenant : excellentes prairies, terres, vignes, taillis, bons bâtiments. 2° RETRAITE demandée pour entretien jardin potager, logé, légère redevance, situation intéressante. S'adresser à M. Jaricot, 15, rue Meunier, Nantes.
64. — A louer à prix d'argent ou à moitié fruits, de suite ou pour la Toussaint prochaine, UNE FERME de 10 hectares 1/2, à la limite de Vertou et des Sorinières ; labour, prés, vigne et taillis, le tout d'un seul tenant sur la route. Bonnes terres en excellent état. 2° A vendre BONNE JUMENT de 8 ans (gris pommelé). S'adresser au Syndicat.
65. — Echangeurais CHARRUE à bras, cinq usages, état neuf, contre TONDEUSE à gazon, même vieux modèle, si bon état de marche. S'adresser au Syndicat.

DEMANDES

51. — MENAGE sans enfant, 30 ans, cherche place de suite, jardinier, basse-cour ou petite culture. Références sérieuses. S'adresser au Syndicat.
52. — MENAGE cultivateur et vigneron, avec ou sans enfant en âge de travailler, demande place, chef de culture ou herbager. S'adresser au Syndicat.
53. — Demande, pour environ Ancenis, ménage ou séparément : JARDINIER, quatre branches ; FEMME DE CHAMBRE très bonne couturière. Références exigées. S'adresser au Syndicat.
54. — JEUNE HOMME, libre service militaire, cherche place chez jardinier-maraîcher. S'adresser au Syndicat.
55. — On demande de suite UNE BONNE de 18 à 30 ans, pour travaux chez jardinier. S'adresser au Syndicat.
56. — On demande pour la Saint-Jean ou la Toussaint, UN MENAGE. L'homme jardinier et petite culture ; la femme basse-cour et entretien de maison pendant l'hiver. Ecrire à M. Le Roux, 13, rue Gresset, Nantes.

Prix-Courant

(Nous consulter)

Chemins de Fer de l'Etat

AVIS

Les Chemins de fer de l'Etat délivreront, à l'occasion des Fêtes de la Pentecôte, au départ de toutes les gares, des billets d'aller et retour à prix réduits, à destination de toutes les gares pour lesquelles est normalement autorisée la délivrance des billets de fin de semaine.
Ces billets bénéficieront d'une réduction de 40 % sur le prix des billets simples à la condition expresse que les billets ainsi délivrés soient uniquement utilisés dans les conditions suivantes :
Aller : le jeudi 17 mai (avant 24 heures).
Retour : du mercredi 23 mai au samedi 26 mai (avant 24 heures).
Ces billets seront valables dans tous les trains du service, suivant les conditions d'admission de ces trains.
Pour tous renseignements complémentaires, prière s'adresser aux gares.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :
Nantes, le 17 mai.
Farine de froment... 175
Blé (d'après la nouvelle loi) 128 50
Avoines grises ou noires... 52
Avoines bigarrées... 48
Sarrasin Bretagne... 101
Sarrasin Loire-Inférieure... 102
Orge indigène... 70
Son bonne fabrication... 32
Ces prix s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :
Paille de blé en botte... 220 à 225
Paille de blé pressée... 220 à 225
Foin, les 500 kilos... 230 à 250

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE
Cours du 11 mai
VEAUX : 477. — Le demi-kilo : 1re qualité, 4,50 à 6,50.
BOUEFS : 14. — Le demi-kilo : De vant : 1re qualité, 2 à 2,50 ; 2e qual., 1,50 à 2 fr. 3e qual., 1 à 1,50. — Derrière : 1re qualité, 4,25 à 5 fr. ; 2e qual., 3,25 à 4 fr. ; 3e qual., 2,25 à 2,75.
MOUTONS : 240. — Le demi-kilo : 1re qualité, 7,50 à 8,50 ; 2e qual., 6,50 à 7,50.
AGNEAUX. — Sans tarif.
SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE ET MARCHANDS DE VEAUX
VEAUX : 477. — Le kilo sur pied : 3,25 à 5,50.
Il est à observer que ces prix s'entendent rentrés en ville, frais de marché, perte de kilo à déduire : à fr. 30. Moyenne : 3 fr. 55.

ACHETER VOS MACHINES AU SYNDICAT C'EST VOUS ASSURER LES MEILLEURES MARQUES, AUX MEILLEURS PRIX.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir Pipi au lit et Hémorroïdes. Maison NEREA, à Nantes

CIDRE
COLORE - BONIFIE
CONSERVE-CLARIFIÉ
MALADIES - GUÉRIES
PAR LES
PRODUITS GATÉ
EXIGER LA VRAIE MARQUE
Ph^{ie} et G. GALLICHERE - St-Lo

Dépôts : Pharmacies Orion, à Lorient ; Prevost, à Nîmes ; Sicard, à Bay-de-Littoré ; Garnier, à Pont-Château ; Alain Laget, à Savenay ; Thibault, à St-Mars-la-Jaille ; Turpin, à Nort-sur-Erdre ; Leroux, à Plessé

Pas de veaux économiques sans
Donnez aux veaux, à partir de quatre semaines et jusqu'à trois mois, de 1.000 à 1.800 grammes de riz en farine, soigneusement délayé dans du lait écrémé. Vous obtiendrez ainsi et à très bon compte des veaux magnifiques grâce au

RIZ !

Ecrire au Bureau de Propagande 82, rue de Richelieu, Paris (2^e)

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS
Nantes, le 16 mai.
Artichauts, les 12, 15 fr. — Asperges, la botte, 3 fr. 50. — Carottes vieilles, la botte, 1 fr. 20. — Carottes nouvelles, la botte, 1 fr. 30. — Choux nouveaux, les 16, 7 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. — Concombres, la pièce, 2 fr. 50. — Cresson, les 12, 6 fr. — Chicorées, les 12, 4 fr. 50. — Epinards, le kilo, 1 fr. 20. — Laitues, le cent, 10 fr. — Navets, la botte, 1 fr. — Oseille, le kilo, 0 fr. 50. — Oignons vieux, le kilo, 1 fr. 75. — Oignons nouveaux, la botte, 1 fr. 25. — Poireaux, la botte, 10 fr. — Romaines, 12, 3 fr. — Radis, les 12, 3 fr. 50. — Salads, le paquet, 1 fr. 75. — Scorsonères, le paquet, 1 fr. 75. — Pommes de terre Noirmoutier, le kilo, 0 fr. 90.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 15 mai.

POMMES DE TERRE

La campagne des vieilles pommes de terre est terminée.
En nouvelles, on fait aux 100 kilos 125 fr. sur carreau des Halles pour celles d'Algérie, 55 départ pour celles d'Hyères, 100 pour celles de Barbentane, 80 pour Paimpol.

CAROTTES ET NAVETS. — Marchandise épuisée.

OIGNONS. — Marché calme. Oignons d'Egypte, 145 à 155 francs.

PAILLÉS ET FOURRAGES

Paris. — Marché libre.

On cote par balles pressées, haute densité, aux 100 kilos, départ, Centre, Ouest, Nord, Est :
Paille de blé 6,50 à 10,50 ; d'avoine, 6 à 9 fr. ; d'orge, 6 à 5 fr. ; Foin, 28 à 30 ; Luzerne, 31 à 32 ; Trèfle, 26 à 27.

Cours des Vins

Muscadet 1933, la barrique, 700 à 800
Gros-plant 1933, la barrique, 250 à 350
Sauternes 1933, la barrique, 275 à 325
Othello nouveau, la barrique, 250 à 300
Noah nouveau, la barrique, 175 à 225

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 21 mai. — La Limouzinière, La Remaudière, Saint-Mars-la-Jaille, Marsac.
Mardi 22. — Brains, Le Loroux-Bottereau, Vallet, Port-Saint-Père.

Grâce à PROVENDEINE mon porc a été SAUVÉ !

Me trouvant à mon syndicat, je vois 3 personnes demandant chacune de la Provendeine. J'ai imité ces personnes en achetant moi-même un paquet. J'avais justement, dans mon élevage, un porc qui ne mangeait plus ; la bête avait un rhume de cheval et je m'étais promis de l'abattre pour ne pas tout perdre. Comment vous expliquer ma surprise lorsque deux jours après lui avoir administré de votre Provendeine, le porc malade mangeait de plus en plus, le rhume était disparu et à la fin du premier paquet, la bête était la plus vigoureuse du troupeau, voilà l'exacte vérité.

Des milliers d'Éleveurs ont obtenu les mêmes succès avec Provendeine

La lettre de Mr. Lucien NEGRET à Giez par Faverges (Hte Savoie) dont nous publions ci-dessus un extrait, se trouve dans nos dossiers. Elle a été prise au hasard parmi les milliers que nous avons reçues et qui témoignent des remarquables résultats obtenus avec Provendeine.

Provendeine ne peut être comparée aux autres condiments. Préparée suivant des bases scientifiques, elle prévient et guérit la rachitisme (mal de pattes) et la pneumo-entérite, stimule la croissance des porcelets, favorise l'engraissement des porcs.

La véritable Provendeine Sanders se vend à 14 francs le grand paquet (impôt compris)

PROVENDEINE

LA GARANTIE DE LA VITAMINE "D"

Anc. Maison Louis SANDERS, S. A., Rennes.

Mercredi 23. — Châteaubriant, Savenay, Saint-Père-en-Retz.
Jeudi 24. — Ancenis, Plessé, Quilly, Saint-Joachim.
Vendredi 25. — Nantes, Conquereuil, Joué-sur-Erdre, Saint-André-des-Eaux.
Samedi 26. — Mesquer, Missillac.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Le demi-kilo :
Boeuf. — 1re catégorie, 6 à 12 fr. ; 2e cat., 1,50 à 2 fr. ; 3e cat., 0,50 à 1 fr. 50.
Veau. — 1re catégorie, 5 à 9 fr. ; 2e cat., 5 fr. ; 3e cat., 3 à 4 fr.
Mouton. — 1re catégorie, 9 à 10 fr. ; 2e cat., 7 à 8 fr. ; 3e cat., 3,50.
Porc. — 4,50 à 7 fr.
Beurre. — 6 à 6 fr. 50.
Œufs. — La douzaine, 2,50 à 2,75.
Lapins. — 6 fr.
Poulets. — 9 à 10 fr.

ANCENIS

Poulets, la livre, 8 à 9 fr. ; lapins, 2,50 à 3 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; œufs, 2 à 2,25 la douzaine ; beurre, 5 à 6 fr. la livre ; veaux, 2,50 à 4,50 le kilo ; porcs, 4 à 4,50 ; noires de lait, 100 à 150 fr. la pièce.

CANDÉ 14 mars.

Orge, les 100 kilos, 75-80 fr. ; avoine, 65-75 fr. ; seigle, 75-80 fr. ; paille, les 4.000 kilos, 200 à 210 fr. ; foin, 450-490 fr. ; pailles, la couple, 30-36 fr. ; poulets, la couple, 30-38 fr. ; canards, la couple, 30-35 fr. ; lapins, la pièce, 10 à 12 fr. ; pigeons, la paire, 9 à 11 fr. ; beurre, la livre, 5 à 5,25 ; œufs, la douz., 2 à 2,25.
Porcs gras, le kilo, 4 à 4,50 ; porcs maigres, la pièce, 150 à 280 fr. ; porcelons, la pièce, 85 à 125 fr.

CHATEAUBRIANT

Avoines grises et noires, 65 à 70 fr. ; blé noir, 90 à 95 fr. ; orge, 90 fr. ; farine des boulangeries, 172 fr. ; sons, 60 à 65 fr.
Foin, 230 à 250 fr. ; paille de froment, 105 à 110 fr.
Beurre, le kilo, en gros 8,50, détail 11 à 12 fr. ; œufs, la douz., 2,25 à 2,50.
Bœufs gras, le kilo sur pied, 2,25 à 3 fr. ; bœufs de travail, la paire, 2,500

Plus de Chevaux pousseurs

Guérison radicale et rapide de toutes les affections des bronches et du pommier par le renommé « SIROP FRUCTUS » du vétérinaire suisse V. Bellwald. Le Sirop Fructus (brevet) est un remède végétal. Nombreuses années de succès constants. Milliers de remerciements des propriétaires. Ne confondez pas mon produit avec d'autres que des gens qui ne sont pas de la partie essaient de vendre au détriment de vos chevaux. Prix de la boîte de 14 tubes, impôts et frais compris, Fr. 31,50 franco.

Des avis pratiques concernant le régime et soins aux chevaux, ainsi que le mode d'emploi accompagnent chaque envoi. Afin d'éviter de graves erreurs, adressez-vous directement à l'unique dépositaire.

Monsieur le Professeur P. PARAT
Saint-Jean-de-Côle (Dordogne)
Compte chèques postal 45782, Bordeaux.
Tous les envois se font par poste. Envoyer mandat ou virement postal avec commande.

VIN

garanti nat. en p. 210 l. 1 fr. 60
port, fût, régis, alcool 44, coupé.
Ech. 2 fr. Malgré ce bas prix, vous pouvez encore le faire. M. J. M. SUDRE, propriétaire, St-Roch, n° 58, près MONTPELLIER.

Si vous pouviez faire peau neuve

Les malheureux que défigurent et déconfortent l'une de ces innombrables et si tenaces maladies de peau, acné, eczéma, furoncles, dartres, psoriasis, couperose, etc., etc., paieraient cher pour pouvoir, comme certains animaux, changer de peau ; ils imaginent que ce serait la manière radicale de se débarrasser de leur mal, qui a résisté à tous les traitements !
Erreur ! Cela n'y ferait rien et leur nouvelle peau s'infecterait à son tour, car ce n'est pas leur épiderme qui est malade, c'est leur sang !... leur sang impur, chargé de poisons, qui s'insinuent entre cuir et chair, où ils provoquent boutons, pustules, plaques, rougeurs.
Qu'ils lavent donc leur sang, qu'ils l'aident à éliminer ces poisons, qu'ils le rendent pur, et, du même coup, ils supprimeront la cause vraie de leurs maux ! Il suffit pour cela d'une cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, le merveilleux élixir dépur-

ratif, à base de plantes rafraîchissantes recueillies dans les hautes vallées des Alpes, qui, en restituant au sang sa pureté native, vient à bout de l'affection cutanée la plus virulente, la plus rebelle.

En même temps, des applications désinfectantes et cicatrisantes de BAUME DES CHARTREUX DE DURBON, feront disparaître les traces même du mal ; votre sang neuf vous aura fait faire peau neuve !

Je suis très heureux de vous faire connaître les excellents résultats que j'ai obtenus à la suite d'une cure de votre Tisane des Chartreux de Durbon, dont 3 flacons seulement ont suffi pour me débarrasser des boutons qui me couvraient le visage et me gênaient considérablement.

C'est de grand cœur que je vous autorise à publier ma lettre car j'espère qu'elle pourra rendre service à de nombreux malades qui se trouvent dans mon cas.

A. ROMÉYER, 106, rue du Tréuil, à Saint-Etienne.

TISANE, le flacon : 14,80 ; BAUME SOUVÉRAIN, le pot : 8,95. Toutes pharmacies, Les Laboratoires J. BERTHIER, à Grenoble, envoient brochures et attestations.

13 Janvier 1933.

En vente chez tous les quincailliers

Comment choisir une fourche

Choisissez la marque LION et partez rassuré car l'usage vous dira toutes les qualités d'une fourche en acier à haute résistance... Robuste, légère et d'une longue durée.

Demandez une fourche

PEUGEOT FRÈRES VALENTIGNY

En vente chez tous les quincailliers

13 Janvier 1933.

Je suis très heureux de vous faire connaître les excellents résultats que j'ai obtenus à la suite d'une cure de votre Tisane des Chartreux de Durbon, dont 3 flacons seulement ont suffi pour me débarrasser des boutons qui me couvraient le visage et me gênaient considérablement.

C'est de grand cœur que je vous autorise à publier ma lettre car j'espère qu'elle pourra rendre service à de nombreux malades qui se trouvent dans mon cas.

A. ROMÉYER, 106, rue du Tréuil, à Saint-Etienne.

TISANE, le flacon : 14,80 ; BAUME SOUVÉRAIN, le pot : 8,95. Toutes pharmacies, Les Laboratoires J. BERTHIER, à Grenoble, envoient brochures et attestations.

13 Janvier 1933.

En vente chez tous les quincailliers

Comment choisir une fourche

Choisissez la marque LION et partez rassuré car l'usage vous dira toutes les qualités d'une fourche en acier à haute résistance... Robuste, légère et d'une longue durée.

Demandez une fourche

PEUGEOT FRÈRES VALENTIGNY

En vente chez tous les quincailliers